***Beaalote’ha***

***Le pouvoir de Moché***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 8, page 75)*

Le verset Beaalote’ha 11, 17 dit : «Je susciterai de l’esprit que tu portes sur toi et Je le placerai sur eux». C’est par ces mots que le Saint béni soit-Il demanda à Moché, notre maître, de désigner les soixante-dix anciens(1). Nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, indiquent(2), à ce propos : «A quoi Moché ressemblait-il, à ce moment-là ? A une chandelle déposée sur un chandelier, à partir de laquelle on allume de nombreuses bougies, sans que sa flamme en soit diminuée. De même, il ne manquait rien de la sagesse de Moché(3)».

Lorsque l’on a recours à une parabole, cela veut dire que l’idée qui est exposée présente une difficulté de compréhension et que la parabole permet donc de la saisir plus aisément(4). En l’occurrence, pour ce qui concerne Moché et les anciens, quelle est l’utilité de cette parabole de la chandelle(5), alors qu’il est bien clair pour chacun que la sagesse est une valeur morale et que la transmission de celle de Moché aux anciens ne la réduit en aucune façon(6) ?

En fait, la transmission de la sagesse du maître peut effectivement la réduire. Tant que le disciple a un niveau restant relativement proche de celui du maître, l’enseignement ne diminue pas la sagesse du maître. Celui-ci conserve son élévation et ne fait que transmettre une partie de sa sagesse à son disciple. A l’inverse, lorsque le niveau du disciple est très éloigné de celui du maître(7), qui peut même être infiniment plus haut que lui, l’enseignement peut effectivement susciter la chute du maître(8).

Lorsqu’un maître doit délivrer son enseignement à un disciple beaucoup plus bas que lui, il lui faut, pour cela, quitter le monde spirituel élevé dans lequel il évolue, pour s’introduire dans un environnement totalement étranger, qui n’est pas le sien mais celui du disciple. Dès lors, il n’a pas d’autre solution que de rechercher des paraboles et des images issues du monde du disciple(9), afin qu’il comprenne selon sa propre manière de raisonner(10). Une telle descente provoque effectivement la chute du maître.

Moché, notre maître, était infiniment plus haut que les anciens. On aurait donc effectivement pu penser qu’en leur transmettant sa sagesse, il aurait connu la chute. De ce fait, nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, soulignent que l’esprit de Moché ne fut nullement entamé, quand il le transmit aux anciens.

Pourquoi en fut-il ainsi, malgré l’immense distance qui les séparait ? Comment expliquer qu’en l’occurrence, la transmission de Moché aux anciens ne lui causa pas la moindre chute ? On peut l’explique de deux façons :

Il y a, tout d’abord, celle qui est suggérée par les propos de nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction : «une chandelle déposée sur un chandelier, à partir de laquelle on allume de nombreuses bougies». Moché, notre maître, était alors comme une chandelle ayant quitté son niveau élevé, pour être : «déposée sur un chandelier».

A ce moment-là, après la faute de ceux qui s’étaient plaints de la manne(11), «Moché s’en trouva affaibli»(12) et il connut donc effectivement la chute, au point de devenir comme : «une chandelle déposée sur un chandelier, à partir de laquelle on allume de nombreuses bougies» et réduisant ainsi la distance qui le séparait des anciens. C’est pour cette raison qu’en transmettant son esprit, Moché, notre maître, ne connut pas la chute(13).

Puis, par la suite, le Midrash propose également une autre explication : «Moché, par lui-même, ne perdit rien, ainsi qu’il est dit : ‘Il n’y eut pas un autre prophète en Israël, comme Moché’(14)». Celui-ci ne connut pas la chute du fait de sa grande élévation, de sa grandeur hors du commun(15).

Ainsi, précisément parce que : «Il n’y eut pas un autre prophète en Israël, comme Moché», lui-même transcendait complètement toutes les limites et il pouvait, de ce fait, transmettre sa sagesse également à quelqu’un qui était infiniment plus bas que lui, sans qu’il n’en résulte pour lui la moindre chute.

Moché, notre maître pouvait conserver son immense élévation et, malgré cela, éclairer autour de lui, exercer son influence jusqu’aux extrêmes les plus éloignés. Tel était le pouvoir divin dont Moché disposait.

**Notes**

(1) Et, de faire en sorte qu’ils portent en eux une partie de l’esprit de Moché, afin de devenir des dirigeants du peuple d’Israël.

(2) Dans le Sifri, qui est cité par le commentaire de Rachi sur la Torah et dans le Midrash Bamidbar Rabba, chapitre 15, au paragraphe 19.

(3) Par le fait qu’il en avait transmis une partie aux anciens.

(4) En raisonnant sur une image plutôt que sur le concept proprement dit.

(5) Quel est l’élément qu’elle permet de comprendre ?

(6) Or, comme on l’a dit, le recours à une parabole est inutile quand l’idée peut être comprise directement.

(7) Par exemple, lorsqu’un grand érudit doit délivrer son enseignement à de jeunes enfants.

(8) Qui n’aura plus besoin d’approfondir sa compréhension et pourra se suffire d’une connaissance sommaire, amplement suffisante pour le disciple débutant.

(9) Dans lequel il cherche à s’introduire.

(10) Celle de l’élève.

(11) Evoquant, avec nostalgie, ce qu’ils mangeaient en Egypte.

(12) Selon le commentaire de Rachi sur le verset Bamidbar 11, 15.

(13) Car, la distance qui le séparait des anciens n’était pas si importante, du fait des fautes commises par les enfants d’Israël.

(14) Devarim 34, 10. Aucun des prophètes ultérieurs ne parvint à égaler sa grandeur.

(15) Qui le mettait à l’abri d’une telle chute, ce qui n’aurait pas été le cas d’un autre homme, même s’il avait été prophète.

\* \* \*

***La part d’Aharon***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 18, page 92)*

Rachi, dans son commentaire du début de la Parchat Beaalote’ha, se demande pour quelle raison la «Paracha du Chandelier(1)» fait immédiatement suite à la «Paracha des chefs de tribu(2)». Puis, il donne la réponse suivante : «Parce qu’Aharon fut découragé, quand il vit l’inauguration du Sanctuaire par les chefs de tribu, à laquelle il n’avait pas pris part, ni lui-même, ni sa tribu(3). Le Saint béni soit-Il lui dit alors : Je te promets que ta part est plus grande que la leur, car tu allumes et prépares les lumières».

On peut s’interroger, à ce sujet, car de quelle manière la réponse du Saint béni soit-Il devait-elle faire disparaître le découragement d’Aharon, alors qu’Il ne lui expliquait même pas pourquoi : «ta part est plus grande que la leur(4)» ?

L’explication est la suivante. La réponse de D.ieu, «ta part est plus grande que la leur» n’avait pas pour objet de consoler Aharon en lui affirmant que ce qu’il accomplissait était également important, mais devait, en fait, lui souligner que l’allumage du Chandelier était partie intégrante de l’inauguration du Sanctuaire(5).

Ainsi, tout comme les chefs de tribu avaient inauguré l’autel se trouvant dans le Sanctuaire en y apportant des sacrifices, de même, Aharon le Cohen avait inauguré le Chandelier en le préparant, puis en l’allumant.

Mais, par ailleurs, cette inauguration du Chandelier, par Aharon, était, d’une manière intrinsèque, beaucoup plus importante que l’inauguration de l’autel, par les chefs de tribu, de sorte que l’on pouvait effectivement dire que : «ta part est plus grande que la leur». Pourquoi en était-il ainsi ?

Rachi explique, à ce propos, que la particularité de l’inauguration qui avait été réalisée par Aharon réside en trois points :

A) tu,

B) allumes et prépares,

C) les lumières.

A) *tu* : Les sacrifices apportés par les chefs de tribu, à l’occasion de l’inauguration du Sanctuaire, n’étaient pas de leur fait propre. Les Cohanim(6) les sacrifiaient au nom de toute la tribu(7). En revanche, Aharon allumait le Chandelier pour son propre compte(8).

B) *allumes et prépares* : Si Aharon le Cohen n’avait fait qu’allumer le Chandelier, on aurait effectivement pu penser que la part des chefs de tribu était plus importante, car ceux-ci avaient eux-mêmes préparé l’autel et introduit son utilisation en y offrant des sacrifices.

De ce fait, le Saint béni soit-Il précisa que, non seulement Aharon allumait le Chandelier, mais qu’en outre, il préparait cet allumage. C’était ainsi l’ensemble de la responsabilité du Chandelier qui lui avait été confié(9).

C) *les lumières* : L’inauguration réalisée par les chefs de tribu était celle de l’autel extérieur, qui se trouvait dans la cour du Sanctuaire. A l’inverse, l’inauguration d’Aharon était celle du Chandelier, qui se trouvait à l’intérieur du Sanctuaire.

Telle était donc la réponse divine. Ces différents points faisaient la preuve que la part d’Aharon était effectivement beaucoup plus importante que celle des chefs de tribu, «ta part est plus grande que la leur».

Ce qui vient d’être dit délivre un enseignement à chacun. On sait, en effet, que les âmes des enfants d’Israël sont comparées à des lumières, ainsi qu’il est écrit : «la Lumière de D.ieu est l’âme de l’homme».

Et, cette constatation conduit à s’interroger : comment convaincre un Juif qui, pour l’heure, n’assume pas encore le service de D.ieu, en lequel on ne voit pas cette : «lumière de D.ieu (qui) est l’âme de l’homme» bien qu’il la porte en lui, comment le convaincre d’allumer le Chandelier et de le préparer, afin que sa Lumière, son âme soit brillante ?

La réponse est la suivante : «Je te promets(10)». Il faut faire don de sa propre personne pour le convaincre et, de la sorte, il est certain que l’on y parviendra, qu’on allumera et que l’on préparera la clarté de son âme.

C’est en allumant les lumières de toute l’assemblée d’Israël que l’on révèlera le Chandelier pur, qui illuminera le troisième Temple, lors de la délivrance véritable et complète, très bientôt et de nos jours.

**Notes**

(1) Cette Parchat Beaalote’ha, qui règlemente l’allumage du Chandelier, dans le Sanctuaire.

(2) La fin de la Parchat Nasso, qui présente les sacrifices des chefs de tribu, offerts pour l’inauguration du Sanctuaire.

(3) Parce que les chefs de tribu avaient apporté tout ce qui était nécessaire.

(4) L’allumage des Lumières du Chandelier est plus important que les sacrifices qui permirent d’inaugurer le Sanctuaire.

(5) Il ne devait donc pas penser qu’il n’y avait pas pris part.

(6) Effectuant le service dans le Sanctuaire.

(7) Et, non de son chef, à titre personnel.

(8) Non pas en tant que représentant de la tribu de Lévi.

(9) Alors que les chefs de tribu n’étaient pas responsables de l’autel.

(10) En Hébreu, ‘*Hayé’ha*, textuellement : «ta vie». Pour atteindre un tel niveau, il faut faire don de sa vie.

\* \* \*